

MÉMORANDUM SORTIES À VÉLO



Sommaire

Rappel de la réglementation	p. 2
Préparation de la sortie	p. 3
Gestion du groupe	p. 5

Rappel de la réglementation

Bulletins Officiels :

- Circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992 (intervenants extérieurs)
- B.O. H.S. n°7 du 23 septembre 1999
- B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015
- B.O. n°34 du 12 octobre 2017

Equipe d'encadrement :

Enseignant

Demande d'autorisation ou agrément obligatoire : fiche bénévoles ou rémunérés

Rappel de la procédure : formation E.N. obligatoire tous les 5 ans + demande annuelle d'autorisation (par école). La formation des bénévoles est assurée par les CPC EPS, celle des rémunérés par le CPD EPS.

Les intervenants doivent être capables de parcourir environ 30km.

Les intervenants agréés (autorisés par le DASEN) doivent être couverts par une assurance individuelle accidents.

En cas d'accident où la responsabilité de l'adulte n'est pas engagée, l'Etat se substitue (en responsabilité civile).

En cas de faute, la responsabilité pénale de l'intervenant peut être engagée.

Le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est le suivant : jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant et, au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

Textes officiels

Il s'agit d'acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. La mise en place efficace d'une éducation à la sécurité routière suppose la convergence de pratiques scolaires et familiales qui favorisent, dès l'école maternelle, la construction d'une conscience citoyenne.

Cette éducation s'intègre dans le socle de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3, ainsi que selon les modalités définies par la circulaire n° 2016-153 du 12 octobre 2016 relative à la mise en œuvre du dispositif de l'attestation de première éducation à la route (APER).

B.O. du 26 novembre 2015

	Cycle 2	Cycle 3
Attendus de fin de cycle	Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.	Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
Repères de progressivité / compétences	Au fur et à mesure du cycle, la maîtrise des engins doit amener les élèves à se déplacer dans des milieux de moins en moins protégés et de plus en plus difficiles.	Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux.

Préparation des sorties

Les routes classées à grande circulation ne peuvent être empruntées.

Déclaration des sorties

Compléter la fiche Cerfa n°15826*01 s'il y a plus de 100 cycles.

Déclarer les sorties auprès :

- gendarmerie (ou police), mairie(s), ONF (le cas échéant)
- Préfecture(s) (si plusieurs départements sont traversés, compléter le dossier pour chaque Préfecture) uniquement pour les sorties de plus de 100 cycles

Liste des élèves (fiches de renseignements/urgence - Cf. annexe 1bis B.O. 1999)

Trousse à pharmacie/secours (BO HS n°1 du 6 janvier 2000)

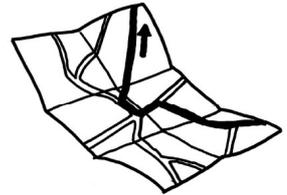
Fiche de conduite à tenir en cas d'urgence, gants jetables, pansements, bandes, ciseaux, médicament(s) inscrit(s) dans le(s) protocole(s) du/des PAI, antiseptique, compresses, écharpe, couverture thermique.

Prendre connaissance des allergies des élèves ou autre pouvant affecter la sortie (ex : piqûres de guêpes, asthme...)



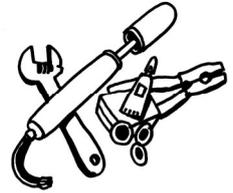
Itinéraire

A définir en amont (Cf. déclaration des sorties), à présenter aux accompagnateurs pour une reconnaissance préalable.



Kit de réparation

Pompe, bombe anti-crevaison, kit crevaison, clés universelles vélo, démonte-pneus, pinces...



Moyens de communication

Sifflets (gestion du déplacement) - exemple : 1 coup de sifflet (le groupe peut continuer mais s'arrête quand il le peut), 3 coups de sifflets (arrêt immédiat car réel danger).

Téléphone portable : un par accompagnateur pour contacter les secours.

Talkies-walkies (le cas échéant).



Vérification du matériel

Principaux points de sécurité : état des pneus, freins, différents serrages et réglages (dérailleur, guidon...) Vérifier la hauteur de selle (ne pas dépasser la marque maximale ; idem pour la potence) ainsi que la position de l'enfant sur le cycle.

Éclairage et avertisseur sonore en état de fonctionnement

Il est possible d'impliquer les élèves dans ces tâches.



Équipements des enfants

Casque (serrage adapté, lanières de part et d'autre de l'oreille).

Tenue adaptée (éviter les vêtements trop amples ainsi que ceux avec des galons ; vérifier les lacets).

Éventuellement un gilet (si possible de couleur différente de celui des adultes). 1 pompe et 1 chambre à air.

Eau, crème solaire (si besoin)



Équipements des adultes

Casque.

Gilet jaune.

Tenue adaptée.

Éventuellement des gants (en cas de soucis mécaniques).

1 pompe et 1 chambre à air



Gestion du groupe

Place des adultes

1 à l'avant (2 étant un idéal dans le cas de franchissement d'intersection)

1 à l'arrière (qui devra remonter par la gauche à l'avant pour les passages d'intersection)

Possibilité de serre-file si adultes supplémentaires.



Si le groupe-classe est divisé, veiller à maintenir un espace suffisant entre les groupes afin de permettre le rabattement d'une voiture qui effectue un dépassement, en conservant le taux d'encadrement pour chaque sous-groupe.

Gérer un incident, un accident

Distinguer incident mécanique / incident (petite chute) / accident.

Alerter selon le code défini (Cf. Moyens de communication).

L'enseignant doit être informé au plus vite.

Un élève ne doit jamais être seul.

En cas de nécessité, prévenir les secours (15, 112 ou 18).

En cas d'incident mécanique irréparable, des vélos peuvent être prévus dans une voiture qui accompagne la sortie.

Ravitaillement

Prévoir une zone suffisamment grande et à l'écart d'un axe de circulation.

Éviter au maximum de boire hors du temps de ravitaillement.

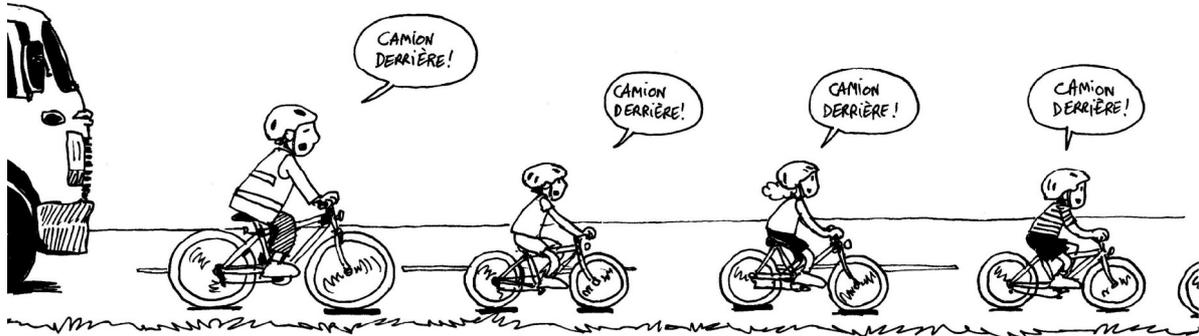


Signaler un danger

Chaîne orale recommandée (un signal visuel semble peu efficace).

Le signal oral doit être bref et relayé par chacun.

Ex : « voiture en face », « obstacle devant », « camion derrière »...



Indiquer un changement de direction (avec le bras) en fonction des compétences des élèves (équilibre et maniabilité).



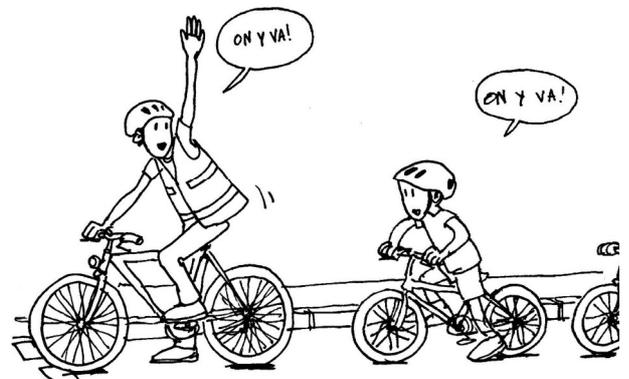
Démarrer

Départ en file indienne

Tout le monde doit être attentif, assis sur la selle, les deux mains sur le guidon, pied sur la pédale, placée vers le haut.

Le premier adulte lève le bras (le dernier aussi) et annonce le départ (les élèves relaient l'information).

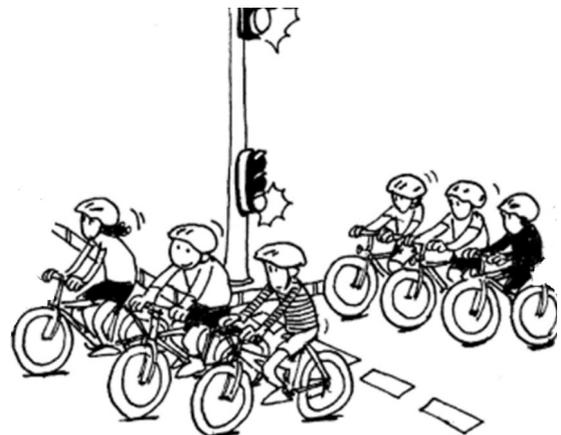
Il démarre, les élèves le suivent un par un (l'ordre peut être prédéfini) et adaptent l'allure et la distance de sécurité.



Départ par vagues(peut être utilisé dans les situations où il faut démarrer rapidement : feu rouge, stop...)

Les élèves sont positionnés par vagues de 3 max. Le premier adulte donne le signal de départ.

Le « pilote » de chaque vague, placé le plus à droite, doit réguler l'allure. Les élèves se rabattent au fur et à mesure.



S'arrêter

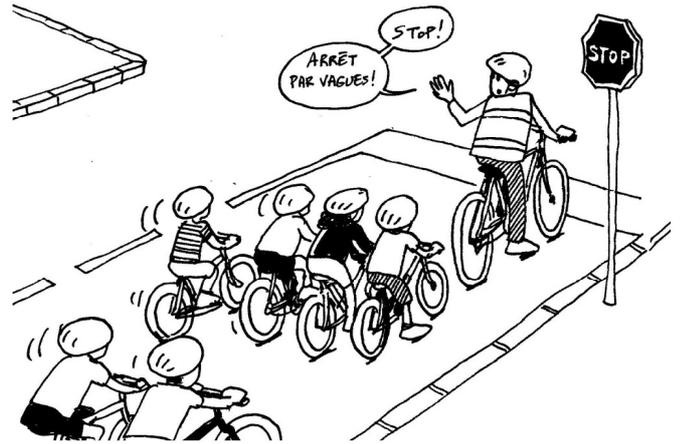
Le premier adulte annonce l'arrêt en anticipant suffisamment.

Les élèves relaient l'information.

Il est possible de s'arrêter en file indienne ou par vagues (en se serrant le plus possible sur la droite de la chaussée).

Dans le cas d'un arrêt par vagues (3 de front maximum, sans dépasser l'axe médian de la chaussée), chaque élève se déporte à gauche de celui qui le précède.

Un adulte (déjà présent à l'avant ou venant de l'AR) se place à gauche du groupe pour lancer les départs des différentes vagues.



ATTENTION :

En cas de changement de direction (départ par vagues), celui le plus à l'intérieur devra réguler son allure (il a beaucoup moins de distance à parcourir).

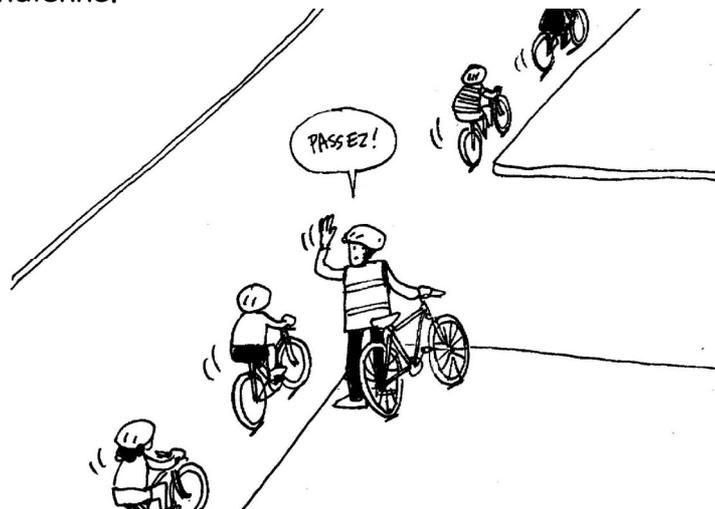
Aborder une intersection

Il est fondamental de préparer le parcours en amont afin de visualiser la stratégie optimale de placement.

Priorité à droite

Un adulte régule les passages au niveau de l'intersection, un autre restant en avant (ce qui suppose la présence de 2 adultes en tête du groupe).

On reste en file indienne.



Stop

Idem.

Arrivée en file indienne. Les élèves se placent par vagues de 2 ou 3. Ils reprennent leur place en file indienne, tout en roulant, dès l'intersection franchie.

Cédez le passage

Idem stop.

Feux

Idem.

Arrivée en file indienne. Les élèves se placent par vagues de 2 ou 3. Ils reprennent leur place en file indienne, tout en roulant, dès l'intersection franchie.

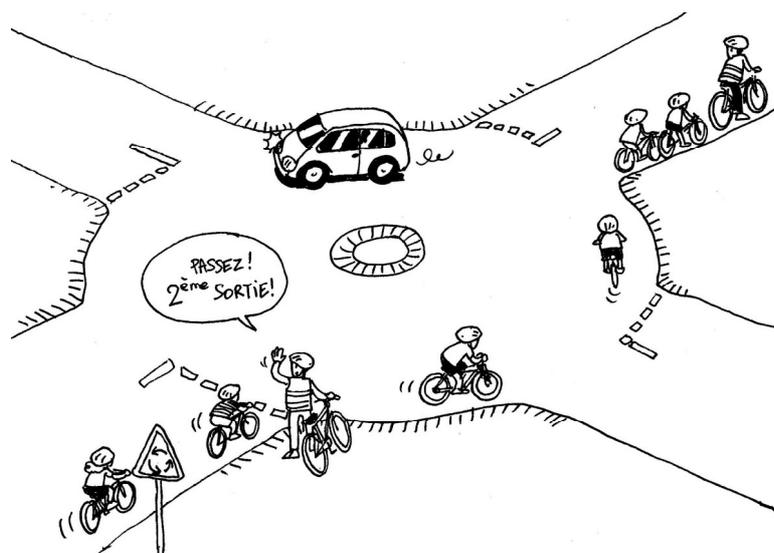
Anticiper les cas suivants : feu déjà au rouge / feu vert / feu orange / feu clignotant / véhicules déjà arrêtés.

Franchir un rond-point

1 adulte au cédez-le-passage pour réguler les passages, 1 autre une trentaine de mètres après la sortie (annoncer en amont aux élèves la sortie à emprunter).

Toujours emprunter la file de droite.

Si possible, les élèves indiquent avec le bras le changement de direction (sortie droite).



Dans certains cas (milieu urbain, circulation importante...), quel que soit le type d'intersection, il est préférable de faire descendre les enfants du vélo, de passer sur le trottoir et de franchir l'intersection en tant que piéton (traversée, si possible, au niveau du passage protégé).

